BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS.

JEUDI SOIR, 6 AVRIL.

Le marché a [illegible] nouvelles d'Europe [illegible] aujourd'hui par suite des baisse de à cent. Il s'est traité 6,500 balles à une cote la [illegible] Middling s'étant vendu de 8¼ @ 8½.

TABAC—Pas de [illegible]

SUCRE—Bonne demande [illegible]

[illegible] dans les quantités [illegible] Ventes: 1,500 boucauts à [illegible]

MÉLASSE—Ventes: [illegible] fermentée et 12 @ 14 cts [illegible] barils à 8 @ 11 cts la [illegible]

FARINE—Marché très [illegible]

MAIS—Ventes: 4,000 sacs à [illegible] Quelques petites [illegible]

PROVISIONS—Une transaction [illegible] a eu lieu à $12 75. [illegible] barils porc [illegible] Bonne demande de jambons et plats-côtés [illegible] Demande animée de graisse [illegible] de 8¾ @ 9 cts.

TOILE D'EMBALLAGE—Ventes de 100 b. [illegible] de à 12½ cts.

CAFÉ—Ventes: 1,300 sacs à 9¾ @ 10¼ cts la l.

CHANGE—Le change n'a pas varié. Savoir: Londres 108 @ 108¾. Paris, 5f 15 @ 5fr 12½; Traites New York, à 60 jours, de 1 à 2½ pour cent d'escompte. Chèques, ½ @ ¾ pour cent de prime.

FRET—Quatre navires ont été frétés pour Liverpool à [illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Steamship Charles Morgan, Forbes, Galveston
Steamship United States, Lucas, Aspinwall
Navire Wellington, Barstow, New-York
Barque Sarah Bridge, Sturdevant, New-York
Olivia, Spall, Havre
Brick Mary Elizabeth, McConnell, Havane
Goelette Emelia, Gughamino, Gênes

Arrivés Hier.

Steamship America, Nelson, Apalachicola
Steamship Daniel Webster, Wamack, San Juan Nicar.
Navire Hudson, White, New-York
Navire Josephine, Jamison, Boston
Nompareil, Dunn, Boston
Bavaria, Bailey, New-York

☞ Pour les Steamboats, voir la partie anglaise.

Memoranda.

Ports des Etats-Unis.

Boston, 29 mars—Expédié, navire Spanking-Wave, Saunders, pour la Nouvelle-Orléans; parti, 25, navire Samuel Badger, Girard et Mary F. Slade, do.

Ports Etrangers.

Partis pour la Nouvelle-Orléans—de Liverpool, 12 [illegible] Sumner, Dyer; John M Wood, Hartley; du Havre, 10, Mulhouse, Healy, et Henry Pratt, Mosher; Manchester, Tyler, 14, Lemuel Dyer, Rodewald; de Bristol, 14 James Bryant, Howe;—de Newport, 9, J P W [illegible] de Bremerhaven, 7, Avon, Osgerusd [illegible] de Bordeaux, 11, Golden-Era, Thorndike; de Liverpool, 17 Kate Howe; 17, John Garrow.

Arrivés de la Nouvelle-Orléans—à Liverpool, 11 mars, Louisa S[illegible], Theodore, Lamb; Win Pirrie, Thompson; Antoinette Marstone, John Bunpam, Nichols; Thornhill, [illegible] F Harvard, Anderson, & Marshfield, Torrey; [illegible] Pumarus, Reynolds; Shamrock, Doane; [illegible] Blanchard, John Curtis, Hogan, et New England, [illegible] Marina, Barker;—au Havre, 10 mars, Gen Berry, [illegible] Sarah Parker, Pemberton, et Charlemagne, Crawford; 11, Carrack, Norris; 12, Charles Hill, Lecraw; 14 [illegible] Patten, Delano; Kennebec, Davis; Statesman, Watts, & Northern Belle, Jones; à Bremerhaven, 10, Ernestine, Frenche, & Adonis, Rose;—à Algers via Gibraltar, 5, E A Parsons, Webb;—au Havre, 15, Robert-Parker.

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

Mobile	Oregon, Hiern	4 h P M
Lafourche	Mary Foley, Ranson	5 h P M
Vicksburg	Frank Lyon, Leather	5 h P M
Attakapas	Cotra, Labarthe	4 h P M
Bayou Sara	New Latona, Gross	9 h A M
Lafourche	Dr Batey, Wilson	9 h A M
Natchez	S W Downs, Clarke	5 h P M
St Louis	Isabel, Cheveau	4 h P M
Cincinnati	Ferndale, Ford	5 h P M
Aspinwall	United States, Lucas	8 h A M
Galveston	Charles Morgan, Forbes	8 h A M
Louisville	Mary Hunt, Spotts	5 h P M

Departs des Steamers Transatlantiques.

Départs des Etats-Unis.

Steamers—Points de départ—Destinations—Epoques

Canada .... Boston .... Liverpool ..... 12 Avril
Europa .... New-York ..... Liverpool ..... 19 Avril

Départs d'Europe.

[illegible] .... Liverpool .... New-York ..... 22 Mars
[illegible] .... Liverpool .... New-York ..... 25 Mars

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nile Orleans, de Jackson et du Nord.

Nlle Orleans, 2 novembre 1853.

La [illegible] a été adoptée à une assemblée [illegible] Direction de cette compagnie, tenue le [illegible]

[illegible] que la partie de la souscription au fond [illegible] compagnie, laquelle n'a pas encore [illegible] quarante-cinq pour cent [illegible] déclarée due et payable comme suit:

Dix pour cent le 3 janvier 1854.
Dix pour cent le 6 mars 1854.
Dix pour cent le 1 mai 1854.
Dix pour cent le 1 janvier 1855.
Cinq pour cent le 8 mars 1855.

JOHN CALHOUN, secrétaire
2 nov—1an

Extrait de Hydropiper,
du Dr. GEOGHEGAN,
Citoyen médecin distingué,
Contre la Dyspepsie, les Scrofules et toutes impuretés du sang.

Préparé par un membre de la Faculté.

[illegible]

Les médecins le prescrivent, comme on [illegible]

UNE SEMAINE.

Ce remède a excité l'étonnement et l'admiration [illegible] La Dyspepsie, les Scrofules, la Consomption, les Rhumatismes chroniques, la toux [illegible] les Maux de reins, les maladies des femmes, les maladies causées par le mercure, les Syphilis [illegible] l'impureté du sang.

[illegible] la bouteille et 6 bouteilles pour $5, ou [illegible]

RAYMOND & PATTEN, seuls agents,
No 74, rue Quatrième, Louisville, Kentucky
Agents à la Nouvelle-Orléans:
JARVIS & WOODMAN,
au coin des rues Magasin et Commune
J. WRIGHT & Co.,
151, rue de Chartres
6mars—1an

MALADIE DE FOIE.
DYSPEPSIE
JAUNISSE.

Faiblesse nerveuse et chronique, Maux de reins et toutes les maladies procédant du foie ou de l'estomac

TELS QUE Constipation, Hémorroïdes, Accumulation du sang à la tête, Aigreur d'estomac, Nausée, [illegible]

Toutes ces maladies peuvent être guéries

PAR LES CÉLÈBRES AMERS ALLEMANDS
DU Dr HOOFLAND
préparés par
LE Dr C. M. JACKSON,
No 120, rue Arch, Philadelphie.

[illegible]

A vendre par tous les apothicaires et par
J. WRIGHT & CO,
3mars—3fm No151, rue de Chartres N. O.

LA COMPAGNIE DE MACHINES A VAPEUR DE BOSTON, qui a succédé à MM. Niles & Co. [illegible]

SAMUEL H. GILMAN,
Ingénieur civil et ancien associé de Niles & Co, ou à
JNO O. WOODRUFF & Co,
17nov 108 rue des Magasins

HOTEL VERANDAH-CONTI
RUE CONTI,
Entre les rues Chartres et Levée.
Mme GEORGES,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans comme ayant [illegible] 9 ans l'Hôtel d'Orléans, informe [illegible] l'HOTEL CONTI, et qu'elle se [illegible] Les prix des chambres et la pension comprise est fixé à $1 50, $1 25 et $1 par jour. La pension au mois, comprenant la chambre et la table, varie de $25, $30 et $45 par mois, suivant la grandeur de l'appartement.—Pension sans logement $18 par mois. L'hôtel s'ouvrira le [illegible] novembre. 15 nov—3 m

PENSIONNAT DE DEMOISELLES,
Externat et Internat pour Demoiselles,
sous la direction de
Mlle C. GARDNER,
CERCLE TIVOLI,
Entre les rues Triton Walk et Nayades,
Nouvelle-Orléans.

MLLE C. GARDNER, ayant succédé à Mme A. L. Peyroux [illegible] de cet établissement [illegible]

Des professeurs instruits et expérimentés seront employés dans chaque département. Toutes les branches d'une solide éducation seront enseignées. Les avantages particuliers seront offerts pour l'étude de la langue française.

La délicieuse situation de ce pensionat, ses vastes et confortables dimensions, ses dépendances bien disposées, en font un séjour sain et agréable.

Des circulaires contenant les prix, les termes, etc., sont déposées au pensionnat et chez les principaux libraires. 23 nov—6m v&c

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Le soussigné, importateur d'instruments de musique, prévient ses amis et les amateurs, qu'il vient de recevoir son grand assortiment pour la saison. On trouvera dans son magasin des guitares d'un grand luxe sortant des premiers ateliers de France, des violons de prix venant des meilleurs ateliers de Paris, ainsi qu'un grand choix à des prix inférieurs; flûtes en bois et en ébène depuis 1 clef jusqu'à 8 clefs, flûtes modes de toute beauté; instruments en cuivre pour musique militaire, tambours, cimbales, triangles, grosse caisse, &c. Un très grand assortiment d'accordéons de choix et de luxe. Orgues de toute grandeur pour bals et soirées, avec quadrilles, valses, polkas, mazurkas etc, tout ce qu'il y a de plus nouveau.

Cordes italiennes pour tous les instruments, ainsi qu'un grand assortiment de musique nouvelle qu'il serait trop long d'énumérer. Les amateurs sont respectueusement invités à venir la visiter.

On trouvera aussi dans son magasin toutes les fournitures et accessoires pour instruments de musique. Les marchands trouveront chez lui à s'assortir avec avantage. T. E. BENOIT, Marchand d'instruments de musique, No 74, rue de Chartres, entre Bienville et Conti. 14déc—a

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

SAMEDI, 8 avril 1854.
LES HUGUENOTS,
Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.
☞ On commencera à sept heures.

En attendant, la première représentation de
MARGUERITE D'ANJOU,
Grand opéra de Meyerbeer.

Théâtre des Variétés.

Vendredi soir, 7 avril,
MILLER OF WHELSTONE, vaudeville—Suivi de TEMPEST, drame célèbre.

THEATRE ST-CHARLES.

VENDREDI, 7 avril 1854.

Mme DEVRIES dans le rôle de **Lucretia Borgia**, pour la première fois.
La nouvelle prima-donna contralto,
Mlle RICCO VIETTI, dans le rôle de **MAFFO ORSINI**, pour la première fois.
Le Deux ténor VIETTI, dans le rôle de GENNARO.

Théâtre St-Charles annonce respectueusement au public que l'opéra ne sera donné que trois représentations avec la troupe [illegible] vendredi 7 avril, La **LUCREZIA BORGIA.**

Lucretia Borgia ....
Maffio Orsini ....
Gennaro .... Mme Rose DeVries
Le Duc Alphonso .... Ricco Vietti

☞ Le Directeur a fait, dans les prix [illegible] suivants qui vaudra, il l'espère [illegible] du public:

Loges et parquets .... $1 [illegible]
(Les [illegible] prises dans la journée, se paieront 25 cts. de plus.)
Secondes .... 50 cts
Galeries .... 25 cts
Loges des gens de couleur 50
☞ La vente des billets commencera [illegible] matin, au contrôle du théâtre.

COURSE DE LA METAIRIE.
Courses du Jockey Club.

Troisième jour.
Vendredi, 7 avril 1854.

Bourse du Club, avec prix d'inscription—$975.

1—John Turnbull met en lice la pouliche baie Katina, prov. de Glencoe imp. et Sarpedon, âgée de 3 ans.

2—A. L. Bingaman met en lice le poulin br. Wild Irishman, (appartenant à M. Field), âgé de 3 ans—Vêtement arlequin.

3—W. J. Minor met en lice la pouliche baie Mary Taylor, âgée de 4 ans, prov. de Sovereign et de Ciara Howard. Vêtement bleu foncé.

☞ Le prix des rubans pour les trois autres courses est fixé à $10

☞ Les dames qui désirent assister aux courses doivent être accompagnées par un membre du club ou un invité.

☞ Afin de prévenir les délais à l'hippodrome, les rubans devront être achetés aux hôtels St-Charles, City et Verandah.

Les passagers peuvent se rendre par le chemin à coquilles ou par la rue Bienville. Les chars de Carrollton partent également toutes les heures. Les piétons peuvent se rendre par la rue de la Commune, qui est une distance moins de deux milles.
R. TEN BROECK, Propriétaire
7 av

Bénéfice de la Société Charitable des Pompiers.

Pour venir au secours des veuves et des orphelins.

GRAND FEU D'ARTIFICE,
Par L. P. Catoir sur la Place Lafayette,
Samedi soir, 8 avril 1854.

Ce feu d'artifice surpassera tous ceux qui ont été tirés jusqu'ici. Il se composera d'une variété de

BRILLANTS SPECTACLES.

Parmi lesquels se fera remarquer la GRANDE COURSE entre les quatre chevaux représentant la LOUISIANE, l'ALABAMA, le KENTUCKY et le MISSISSIPI. Ainsi que:

LA GLOIRE DES POMPIERS,

Grande allégorie, se composant de plus de 10,000 pièces de feux d'artifice.

Le spectacle le plus MERVEILLEUX qui ait jamais été offert en Amérique.

☞ Pour plus amples détails, voir les affiches
☞ Les portes s'ouvriront à 7 heures. Le feu d'artifice commencera à 8 heures précises.

Un magnifique corps de musiciens a été engagé.

☞ Billets ......50 cents. On peut en trouver des officiers de la Société des Pompiers et dans tous les magasins de musique de la ville. 4av

Un bal de Société, donné par les jeunes gens, aura lieu
Dans la salle de la Grand'Loge des Maçons
Lundi le 24 avril 1854.

Directeurs:

[illegible]

LE MUSEE DU SUD
Renferme [illegible] **la plus grande curiosité du monde:**
Les Jumeaux de la Caroline,
[illegible]
☞ Les portes seront ouvertes, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. Entrée—25 cents, enfants, 15 cents

No 158, rue Royale, encoignure Toulouse.
Mme ROBERT,

A L'HONNEUR d'informer les Dames de la ville qu'elle a reçu un ASSORTIMENT de **Marchandises de printemps**, [illegible]

Mme CAUCHE,
12 RUE ROYALE, 123

[illegible]

No 34 RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE [illegible]
OLYMPE

[illegible]

HUILE DE COLZA!

REÇU [illegible]

DERNIEREMENT débarqué des navires [illegible] de Boston—
3 barils MAQUEREAUX No 1
4 barils do No 2
[illegible]
400 caisses Morue, [illegible]
30 kitts de Saumon [illegible]
30 do do Saumon. A vendre par
QUEYROUZE & LANG-DORFF,
24fév 14 et 15, rue St-Louis

WHISKEY SUPERIEUR—25 barils vieux Rye Whiskey 1844,
25 barils vieux Bourbon whiskey,
5 barils do extra do,
10 barils do Monongahela do.
A vendre pour clôre diverses consignations, par
HENRY VALETON,
20mars 90 rue St-Louis

Quincaillerie! Quincaillerie!

Les soussignés reçoivent par le Grenada, de Liverpool, les articles qui suivent:
2 boucauts couteaux de table,
2 boucauts couteaux de poche,
1 caisse rasoirs de W. S. Butcher,
12 boucauts chaînes pour charrues,
12 do pioches pour habitans,
25 douzaines haches de Collins,
1 boucaut moulins à grue, Nos assortis.
Aussi:—Un assortiment général d'articles de quincaillerie convenables aux marchands de la campagne, à vendre par URIAH A POLLARD & Co.
1oct No 76, Canal près Chartres

Marchandises nouvelles.

LES soussignés ont reçu et offrent à vendre les articles ci-dessous:
40 caisses jouets assortis à $12, $20, $30,
25 do Poupées do No 4 & 8,
30 grosses do do (dites crying babies)
10 boucauts caniques faïences et autres,
25 grosses balles en gomme élastique,
Aussi:—Un grand assortiment de Bracelets, Broches et croix en jais, qu'ils offrent aux marchands de la ville et de la campagne, à bon marché.
URIAH A. POLLARD & Co.
8 nov 76, rue du Canal près de Chartres

RIDEAUX ET STORES.

REÇU par le navire Brandywine, du Havre, un assortiment de rideaux et stores, mousseline brodée pour croisées et fenêtres.
En vente chez LION & PINSARD,
15mars 66 & 68, rue Royale, enc. Bienville

Garantie avec sécurité
Manufacture de Plaqué
D'OR ET D'ARGENT.
Cuillères et fourchettes, et toute espèce de services de tables, ornements d'églises, appartements, steamboats, &c.
153, *RUE DE CHARTRES,*
Près de l'encoignure Toulouse.
C. ROUYER,
Galvaniseur, doreur au feu, argenteur et bronzeur sur tous métaux.

Fait toute espèce de réparations, remet à neuf tous les vieux objets, et garantit son travail pour plusieurs années.

UNE expérience de dix années et les nombreuses recherches qu'il a faites pour perfectionner et simplifier son travail, lui ont fait mériter la confiance du public de la Nouvelle-Orléans, où il réside depuis six ans. Il s'est fait une nombreuse clientelle parmi les principaux hôtels et restaurants de la ville, et s'est acquis une grande réputation pour la perfection et le fini de son travail et la modicité de ses prix.
☞ Réparations de montres et bijoux.
☞ Achat d'or et d'argent.
7fév—1an 3pe

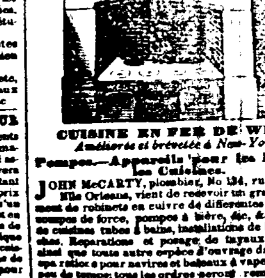

CUISINE EN FER DE WEST
Améliorée et brévetée à New-York.
Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134, rue du Camp, Nlle Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs, pompes de force, pompes à bière, &c, &c; ustensiles de cuisines, tubes à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne qui a rapport à navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés. 15sept

[illegible] Ouverture des livres de [illegible] du Canal, [illegible] jour et le soir. [illegible]

RUFUS DOLBEAR.

AVIS.

DOLBEAR a transféré son Académie Commerciale au No 19, RUE DUCAMP.

Les personnes qui s'adresseront à lui pourront en peu de temps acquérir une écriture aisée, facile et convenable pour les affaires. Jusqu'à ce qu'ils soient parvenus, les élèves continueront à assister aux cours. Les anciens élèves y assistent gratuitement.

Heures: 9 à 11 A M 4 à 6 P M, et 7 à 9 le soir. Les enfants qui vont à l'école assistent de 4 à 6 P M.
J. W. DOLBEAR
14nov—1a 19, rue du Camp.

Seines, Eperviers,
Tremailles et Filets de toutes sortes.

ON trouve toujours à vendre en gros et en détail au magasin du soussigné:
rue de Chartres, 76,
entre les rues Bienville et Conti,

Un très grand assortiment de Seines de toutes dimensions, en fil anglais et français, ainsi qu'en fil de coton; ces seines des toutes de très longs sacs et sont à mailles ordinaires, petites et plus petites mailles; leur confection de plus en plus perfectionnée ne laisse aujourd'hui rien à désirer à Messieurs les habitans ainsi qu'aux amateurs de pêche les plus difficiles.

Aussi—Un grand assortiment d'éperviers en fil fin et très fort, petites mailles, trémaille, etc., filtres à crabes, montés et non montés, de toutes les grandeurs.

On se charge également de la confection de toutes sortes de filets sur demande.
P. LEVERRIER, 76 Chartres, entre Bienville et Conti

Magnétisme.

Mme [illegible]ARD, SOMNAMBULE d'une lucidité reconnue,
Spécialité pour les maladies,

A l'honneur de [illegible] le public qu'elle donne chez elle, RUE [illegible], 335, entre Ursulines et [illegible], de 10 heures [illegible] Consultations sur toutes les [illegible]

M. Alluard [illegible] magnétisme qui [illegible] professeur de même développé [illegible] un phénomène [illegible] à 7 heures [illegible] soir, dans une séance de

VISION.

Malgré l'occlusion la plus parfaite [illegible] somnambule nommera, à distance, tout [illegible] sera présenté.

Le mercredi et le vendredi, séance spéciale pour les personnes de couleur.

PRIX D'ENTRÉE: 50 cts.

M. Alluard reçoit tous les jours de 10 heures à 3 heures, excepté le dimanche. 11 mars—1a, 4 pa

GALERIE DAGUERREOTYPE
de MOISSENET,
No 1, rue du Canal, encoignure Canal.

LES personnes qui désireraient faire faire leur portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront se convaincre alors par elles-mêmes de la valeur des daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement recherchés jusqu'à ce jour; la ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses et l'animation des traits. 25déc

CHARLES LEVY, PÉDICURE DE PARIS, extirpe les cors, oignons, durions, yeux de perdrix, ongles rentrant dans les chairs, sans la moindre souffrance. L'opération ne dure pas plus de dix minutes et l'on peut mettre sa chaussure aussitôt fini sans éprouver aucune douleur.

M. LEVY s'empressera de se rendre chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Prix—1 piastre chaque cor ou oignon, &c.
Par abonnement—10 piastres par an.

Les abonnés auront le privilège de se faire soigner les pieds une fois par mois, en passant à mon bureau de 1 heure à 5 heures du soir.

CHARLES LEVY, bureau rue Royale, 198, entre St Pierre et Orléans.

On le trouvera de 1 heure à 5 heures. 22nov—6m

LAC PONTCHARTRAIN.

Le soussigné ayant réparé élégamment l'hôtel connu sous le nom de ARCH HOTEL, prévient le public qu'il en fera l'ouverture dimanche prochain le 19 du courant.

Il espère par ses soins et son exactitude plaire à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur visite.
M. GARZIA.

AGENCE DE VINS INDIGENES,
DE LONGWORTH & ZIMMERMAN,
No 15, rue Thoupitoulas, Nouvelle-Orléans.

CATAWBA ou vin blanc;
Vin doux, dit vin de Dames
Vin de Catawba mousseux;
Aussi—Eau-de-vie de Catawba, qui rivalise le cognac français, constamment en magasin, et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co., Agents.

A FAIT l'ouverture des marchandises qu'il a reçues par les derniers arrivages.

Fabriquées d'après ses ordres et sous son inspection, durant son séjour en Europe et au Nord, tous les articles qu'il vend sont **SERIEUSEMENT GARANTIS. Les PRIX sont FIXES**

Il offre spécialement aux amateurs un assortiment complet de **MONTRES** de choix, dans tous les prix.

PENDULES de précision, modèles nouveaux à calendriers perpétuels, [illegible] et thermomètres de Farenheit, de Réaumur et Centigrades.

HORLOGES convenables pour bureaux, églises, stations de chemins de fer, églises et habitations.

LAMPES, dites **MODERATEURS**, de formes variées, avec tous les accessoires nécessaires.

CANDELABRES pouvant s'adapter indistinctement à ces lampes ou aux gaz.

En **BIJOUTERIE**, en **Argenterie**, en **Plaqué**, rien que de bon et de distingué.

Nota—Un **TELEGRAPHE ELECTRIQUE** d'un genre entièrement neuf, communique du bureau de John Commandy, au premier étage, au-dessus du magasin.

Toute personne désireuse d'examiner cette nouvelle communication bien simple, et d'en étudier les secrets, pourra le faire. 11déc—5m3pa

J. FEYTEL
22, Rue de Chartres

REÇOIT par les navires Great Britain, du Havre, et Golding Star, de Liverpool, le complément de son stock de Bijouterie et Horlogerie, qu'il offre en vente à des prix qui défient la concurrence.

Parmi les montres de ce dernier envoi, se trouvent quelques magnifiques pièces en secondes indépendantes, Marie Ctes, Patent, Lepine &c.

Il rappelle au public qu'il est en mesure de faire fabriquer sur le modèle français et au bien demandé, toutes espèces de pièces d'argenterie de table.

Les ateliers sont exclusivement affectés aux soins employés pour la réparation des montres et des bijoux et le public [illegible] dans tous les rapports, les ouvrages qu'il lui sont confiés. 10mars

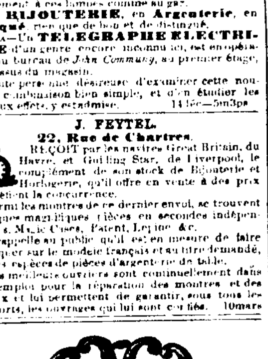

JULES BOULENGER,
100, Rue de Chartres, (au premier.)

REÇU par le navire Olivia, du Havre, et à vendre par le soussigné:
Une caisse raiongrés de Naples broché No 9, 12 et 16
do do do écossais No 4 pr garniture de robe;
do do do satin uni du No 1 à 12;
do do do taffetas noir No 2 à 12.
3av J. BOULENGER.

MAGASIN DE SELLERIE
DE
Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co, No 15, rue du Canal Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magasins, manufacturiers et importeurs de sellerie en tout article dans ce genre, ont constamment en main un grand assortiment de selles, brides, martingales malles de voyage, fouets, sangles, harnais et brides peaux de sangliers, outils de sellerie et autres articles.—Rue du Canal, No 71.
ANDREW G. BULL & Co.

TOUJOURS en magasin—Un fort approvisionnement de véritable CHAMPAGNE de la veuve Clicquot Ponsardin, à vendre par
Fdo DE FUENTES & Co,
5 jan—1an 22, Vieille-Levée

VERMOUTH—450 caisses véritable Vermouth, de Noilly fils, très clair, en magasin et à vendre par
JOSEPH LANATA,
13mars 11, Jefferson, 12 Toulouse.

2000 PANIERS anisette fine, surfine et superfine.
1000 caisses liqueurs fine, surfine et superfine.
100 do guignolet d'Angers.
250 do marasquino surfin et superfin.
250 do curaçao surfin et superfin.
150 do do blanc superfin.
300 do absinthe E. P. et Y. & L. importation
150 do do Berthoud fils, do.
75 do kirschenwasser do do.
250 do absinthe E. P. et Y. & L. imitation,
100 do vin muscat de Frontignan, marque L. Noilly fils & Co.
75 do cerises à l'eau de vie, marque Pl. Clermont & Co.
50 do Fruits do do assortis do do.

Vins en caisses pour familles, de diverses marques, Vins en barriques, demi barriques, pour familles, do do rouge et blanc.

Cognac de diverses marques, brandies, gin de Hollande et du pays.

Merise fine et surfine, vins de Madère, Bitter, Pepperminth, etc. etc, à vendre en magasin par
DARAN & JOURDAN,
9jan No 45 Vieille Levée

VERMOUTH—400 caisses véritable et limpide, à vendre par JOSEPH LANATA,
27 mars 11 Jefferson, 12 Toulouse

CAFE Java, Rio, de la Havane et de Moka — 600 sacs à vendre par J H MARKS & Co.,
29mars 96 et 98, rue du Camp

MADERE—95 barils imitation madère,
35 demi barils véritable do
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co.
20 mars 27 rue St Louis

CAFE—800 sacs café vert de la Havane, première qualité, reçu par la goëlette Alice, en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co.
7 ms No 16 rue de la Douane

TABAC—Reçu par les derniers arrivages de la Havane, un petit lot de Vuelta de Abajo, et constamment en main tabac des meilleures Vegas de Vuelta Abajo et de Cuba, en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co,
7ms No 16 rue de la Douane

Aux Lithographes et Fabricants de cigares.

REÇU du Havre, 3 caisses papier satiné, diverses couleurs, Elephant size, en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co,
7ms No 16, rue de la Douane

CIGARES—800,000 cigares des meilleures marques de la Havane, en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co,
7ms No 16 rue de la Douane

EN débarquement du navire Oceana, de Bordeaux:
45 barriques vin rouge côtes de Bourg,
20 barriques vin rouge St Emilion,
20 do do St-Estèphe,
20 do do Canteuac,
18 do do Deycie Margaux,
20 demi barriq. do do
96 barils vin blanc Haut Sauterne,
175 caisses vin rouge St-Julien,
75 do vin blanc Haut-Sauterne,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
21mars 17 et 19, rue St-Louis

EN débarquement des navires John Cummings et Hanna, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
120 barriques vin bon ordinaire, 40 barriques vieux Margaux Medoc, 25 do Haut Sauterne, 40 barils do même, 10 quarts pipes vieux cognac de Vve Brice, 180 caisses fruits à l'eau de vie de Forestier, 50 caisses fruits au jus, de Teyssonneau, 24 do de 100 lbs boites Sardines. JOSEPH LANATA.
27 mars 11 Jefferson, 12 Toulouse.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de E. D. Pratt.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, de [illegible] publication re, de [illegible] la présente [illegible] par le [illegible] prouvé [illegible]

Par ordre de la Cour. GASPD. JAMES,
7 av—3en10 député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent—Salut:—Attendu que James Alexander Ventress ayant acheté à une vente faite par le shérif de la Pointe-Coupée la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffier de cette cour, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé, "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires", approuvé le 10 mars 1834,"

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit le 10me jour de juillet de l'année 1852, en vertu d'un décret de cette cour, rendu le 24 de mai de l'année 1852, dans l'affaire de la succession de Samuel A. Plummer—No 267 du docket de cette cour, à laquelle vente ledit James Alexander Ventress s'est rendu acquéreur pour le prix de $1600.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:

Le tiers indivis d'une portion de terre située dans la paroisse de la Pointe-Coupée, sur l'Ile, à quelques milles du fleuve Mississipi, appartenant à la succession de feu Samuel A. Plummer et que le défunt a acquise par un acte passé le 22 décembre 1845 pardevant William Christy, notaire public à la Nouvelle-Orléans, des héritiers de Benjamin Farror, le premier auquel le gouvernement espagnol avait cédé la terre. La portion de terre dont le tiers indivis appartient à ladite succession, fait partie de la concession faite le 20 avril 1790, par le gouvernement espagnol à Benjamin Farror et que ses héritiers ont fait confirmer par les commissaires des Etats-Unis comme une concession espagnole complète, sous le No 352, dans le rapport du Congrès de 1812, page 276 du vol. 2 des documents des Etats-Unis sur les terres publiques, lesquelles concession primitive et confirmation étaient dix mille cinq cents arpents et comprend toute cette partie de la concession primitive de la confirmation qui est entourée d'une ligne sur la copie de l'arpentage des Etats-Unis, [illegible] 22 décembre 1843 et que deux [illegible] environ sept mille arpents ou les [illegible] succession primitive.—Le tiers indivis [illegible] terre, d'environ sept mille arpents [illegible] par l'acte ci-dessus mentionné.

Bureau du greffier de la [illegible] cour de district de la Nouvelle-Orléans, [illegible] dans l'année de Notre Seigneur 1854.
GASPD [illegible] Député [illegible]
7av—3en10

BONS REMEDES.
CHERRY ANODIN EXPECTORANT DE STABLER, CONTRE LA TOUX, LE RHUME, LES BRONCHITES, LE CROUPE, &c. &c.

Remède de Stabler contre la diarrhée.

LES excellents remèdes mentionnés plus haut ne sont pas empiriques: on les a préparés d'après les conseils de membres distingués de la faculté et la composition n'en a été tenue secrète qu'autant qu'il le fallait pour empêcher les propriétaires de subir des pertes et victimes de la contrefaçon. Cependant les propriétaires ont fait connaître, d'une manière confidentielle, les ingrédiens qui entrent dans ces remèdes, à plus de

500 MEDECINS

du Maryland, de la Virginie, du District de Colombie, de l'Ohio et d'autres Etats; tous, sans exception aucune, les ont approuvés et ont reconnu que le CHERRY EXPECTORANT et le REMÈDE CONTRE LA DIARRHÉE étaient les meilleurs spécifiques contre les maladies pour lesquelles ils sont recommandés. Notre confiance dans les vertus de ces médicaments et le désir de mériter l'approbation de la Faculté, nous ont fait adopter une ligne de conduite franche. Nous publions quelques-uns des certificats que nous ont transmis les médecins.

Certificat du Dr William H. Farrow, de Snow Hill, Maryland:

Messieurs,—J'ai souvent ordonné le "Cherry Anodin Expectorant de Stabler," et le "remède contre la diarrhée" à ceux de mes clients atteints de maladies que ces remèdes peuvent [illegible]

Certificat du Dr H. P. Worthington, Laurel, Md.

Après avoir pendant plusieurs mois, employé votre "Expectorant" dans ma famille et parmi mes malades, je pense plus que jamais, que c'est un excellent remède

Certificat du Geo Gerry, D. M., Comté Somerset, Md.

Messieurs—J'ai employé un grand nombre de Cherry Expectorant, tant à votre surpasse de beaucoup tous ceux que je connais.

Certificat du Dr Ridgway Andre, Kingston comté Talbot, Md.

[illegible]

Certificat de J E Marsh, D. M. comté Kent, Md

[illegible]

Certificat de Samuel Martindale, D. M., Chesapeake City, Md.

[illegible]

Certificat du Dr Dan'l W. Jones, comté Somerset, Maryland:

[illegible]

A vendre par les Pharmaciens en général au bas prix de cinquante cents la bouteille ou $2 50 les six bouteilles.

E. H. STABLER & CO, Pharmaciens en gros, No 120, rue Pratt, Baltimore.
Agents à la Nouvelle-Orléans:
J WRIGHT & Co,
No 151 rue de Chartres
F. KALTEYER,
Rue de la Levée, entre Philippe et Soraparu,
7 déc—3pa Quatrième District

AMER DE MORTIMORE
Pour la purification du sang.

PRIX .... UNE PIASTRE.

CE précieux remède est plus connu qu'aucune autre préparation qui ait été offerte jusqu'ici au public.—Les milliers de personnes qui l'ont employé disent aujourd'hui que c'est sans contredit le meilleur spécifique pour

CALMER LES NERFS.

Les médecins les plus distingués le prescrivent comme le meilleur remède

POUR LA PURIFICATION DU SANG,

[illegible]

Ce remède est composé de plantes purement végétales; le goût en est agréable et il peut être pris sans danger par la femme la plus délicate et même par un enfant.

PRIX .... $1 la bouteille.

A vendre par W. V. ALEXANDER & Co, Propriétaires No 1, rue Barclay, [Astor House], New-York.

☞ Qu'on n'oublie pas que nous vendons en gros et en détail ce remède précieux et sûr, pour la

GUERISON DES RHUMATISMES

Sous quelque forme qu'il se présente, qu'ils soient INFLAMMATOIRES, AIGUS ou CHRONIQUES Tel est le

REMEDE DE MORTIMORE,

Qui est une composition végétale, un remède interne, préparé expressément pour le rhumatisme. Ce spécifique a guéri des milliers de personnes qui avaient perdu l'usage de leurs membres. Nous pourrions donner les témoignages de nos citoyens les plus distingués.

☞ Présentez-vous chez le propriétaire; il vous donnera une circulaire, et vous fera lire les lettres et les certificats de ceux qui souffraient depuis longtemps et qui ce remède a radicalement guéris.

A vendre par J. WRIGHT & Co,
No 151, rue de Chartres, N. O.
E. MACPHERSON, No 29, rue du Camp, N. O.
23 av—1an 3pa v et

HUILE SANS EGALE
DU PROFESSEUR O. J WOOD,
Pour faire croître les Cheveux.
LES VIEILLARDS REDEVIENNENT JEUNES.
L'événement le plus important de 1854

DEPUIS la fondation de cette ville, rien n'a produit une aussi grande sensation que l'invention de l'*huile du Professeur Wood* que vendent J. Wright & Co. Adressez-vous à eux si vous vous apercevez qu'il soit trop tard; ils vous donneront tous les renseignements nécessaires

Cette huile donne un air de jeunesse aux chauves, rend une chevelure grise à sa couleur naturelle et fait disparaître les peaux mortes de la tête. Les hommes scientifiques et les personnes haut placées qui l'ont employée, en ont exprimé leur satisfaction.

Il s'en est vendu plus de 500 bouteilles dans les trois derniers mois dans la ville de St Louis et les environs seulement, *et deux fois ce nombre* dans les Etats de l'Ohio, du Kentucky, de l'Indiana et de l'Illinois. Le propriétaire se contentera de publier quelques-unes des lettres qui lui ont été adressées.

ST LOUIS, 20 sept 1853.

Mon cher Monsieur—J'ai employé deux bouteilles de votre huile et en suis très satisfait. Elle a fait disparaître toutes les peaux mortes de ma tête et rendu mes cheveux gris à leur première couleur.
WILLIAM TRUESDALE.

ST LOUIS, 24 octobre 1853.

Mon cher Monsieur—Vous me priez de vous faire connaître l'effet que votre huile a produit sur ma chevelure. J'acquiesce volontiers à votre demande. Lorsque je commençai à en faire l'essai, mes cheveux étaient tres gris; je ne tardai pas à m'apercevoir que le fluide naturel revenait; la couleur naturelle reparut au bout de quelques jours. Je suis convaincu que l'on peut se servir de ce spécifique en toute sureté et que les Dames, si elles suivent la prescription, ne seront pas désappointées. Je le recommande à toutes mes amies et aux personnes qui en auraient besoin. Mme E. BEARDSLY.

ST LOUIS, 29 septembre 1853.

Mon cher Monsieur—Un de mes amis qui avait employé votre spécifique, m'engagea à suivre son exemple. Je le fis avec d'autant moins d'hésitation, que mes cheveux qui étaient très gris la dernière fois que je les vis, avaient repris, dans l'intervalle, leur couleur primitive et étaient aussi épais et aussi beaux que lorsque mon ami avait vingt ans de moins.

Il y a cinq semaines que j'emploie votre huile et je n'ai pas le moindre doute qu'elle produira l'effet que j'en attends. Mes cheveux sont maintenant de la même couleur qu'à l'époque où j'avais vingt ans; ils sont aussi beaux et aussi épais. Je n'hésite pas à recommander ce spécifique à mes amis et au public en général. Je crois qu'en suivant la prescription, aucun de ceux qui en feront l'essai ne sera désappointé.
N. B. HOLMAN.

☞ L'huile pour faire croître les cheveux est préparée et se vend, en gros et en détail, au No 114 rue Market, St Louis, Mo et au No 585, Broadway, New-York.

Il sera fait un fort escompte aux personnes qui achèteront en gros.

A vendre à la Nouvelle Orléans par
J. WRIGHT & Co.
16 mars—3m,3pa No 151, rue de Chartres

INDIGO de Guatimala—6 surons indigo pour la cotonnade, 1re qualité, à vendre par
P CUSACHS,
21ms Enc. des rues St. Philippe et Royale.

DIVERS—en magasin:
25 barils sel d'Epsom de 300 livres chaque
15 " Alum, en cristaux et en poudre,
15 " Couperose verte,
20 " Curcuma, 18 do sel Soda,
10 " Ocre rouge, 10 do Rouge de Venise,
10 " Ocre jaune française,
15 " Graine pour les oiseaux.
A vendre par P CUSACHS,
21ms au coin des rues St. Philippe et Royale.

ETIQUETTES—Un grand assortiment [illegible] pour vins et liqueurs nouvellement reçu de Bordeaux, à vendre par P CUSACHS
21ms au coin des rues St. Philippe et Royale.

VENTES A L'ENCAN.

Lot rue d'Orléans.—Négresse et son enfant.
Succession de John Buddy.
PAR J. EUGENE TOURNE.

SAMEDI 8 avril 1854, à midi, à la Bourse St-Louis, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 1er mars 1854, pour compte de ladite succession:

UN CERTAIN LOT DE TERRE situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 1 de l'ilet No 18. Ledit lot formant l'encoignure [illegible] 21 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue St-Pierre, et 114 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur et face à la rue Rocheblave, et sur la même profondeur du côté de la propriété Coquet.—Aussi tous les droits et privilèges.

MARY ANN, négresse âgée de 37 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bon sujet (elle a une plaie à la jambe gauche). Le titre est seulement garanti. Aussi, son enfant Louisiana, mulatresse âgée de 9 ans, garantie.

Conditions:—Pour le lot, un quart comptant, à l'adjudication, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété et 6 0/0 d'intérêt par an de la date.

Pour les esclaves, la moitié comptant, à l'adjudication, la balance à 12 mois de crédit en billet endossé à satisfaction, portant hypothèque sur lesdits esclaves et 6 0/0 par an.

Actes de vente pardevant E. L. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs. 3 mars—7 8 av

Propriétés dans la rue St-Joseph.—Vente pour effectuer un partage entre les héritiers de Joseph Voisin.
PAR J. A. BEARD & MAY, ENCANTEURS.

IL sera vendu à l'encan, samedi 15 avril 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de Joseph Voisin, et vendues, du consentement des parties, pour effectuer un partage:

Huit lots de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, ancienne Deuxième Municipalité, dans l'ilet compris entre les rues St-Joseph, Delord, Magasins et Foucher, désignés par les Nos 1 à 8 inclusivement.—Le lot No 1 mesure 23 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue St-Joseph, sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces. Les bâtisses sont: une maison en bois louée à raison de $10 par mois jusqu'au 23 avril. Ce lot touche à la propriété de M. J. B. D. Voisin.—Le lot No 2 touche au No 1 et mesure 23 pieds de face à la rue St Joseph, sur une profondeur de 100 pieds, s'étendant, dans le fond, vers un corridor de 6 pieds 6 pouces en commun. Il y a sur ce lot une maison dont une partie se trouve sur le lot No 3.—Le lot No 3 touche aux lots ci-dessus décrits, a la même façade, la même profondeur et le même droit au corridor. Les bâtisses sont: une maison basse briquetée entre poteaux et dont une partie se trouve sur le No 2, et est louée à raison de $10 par mois. Le loyer échoit le 1er de chaque mois.—Le lot No 4 touche aux lots ci-dessus et mesure 24 pieds 8 pouces de face à la rue St Joseph, sur une profondeur de 96 pieds, se dirigeant, dans le fond, vers le corridor dit ci-dessus. L'on plus haut et qui mesure, derrière ce lot, 4 pieds 11 pouces 3 lignes. Les bâtisses sont: une maison basse louée à raison de $7 par mois; le loyer échoit le 15 de chaque mois.—Le lot No 5 mesure 24 pieds 8 pouces de face à la rue St-Joseph (il touche aux autres lots), sur une profondeur de 96 pieds, s'étendant, dans le fond, vers le corridor mentionné plus haut et qui mesure 4 pieds 11 pouces 3 lignes. Il y a sur ce lot quelques bâtisses dont une partie se trouve sur les lots Nos 6 et 7.—Le lot No 6 mesure 21 pieds 2 pouces de face à la rue St Joseph, (il touche [illegible] ci-dessus décrit) sur une profondeur de 96 pieds, dessus, [illegible] dans le fond, vers le corridor ci-dessus [illegible] bâtisses sont: [illegible] 11 pouces, 3 lignes. Les [illegible] basse, briquetée entre poteaux [illegible] lot No. 7 [illegible] sur les lots Nos 5 et 6 [illegible] St Joseph et Foucher et mesure [illegible] pouces et 3 lignes de face à la rue St Joseph [illegible] à la rue Foucher, la même profondeur [illegible] qui le sépare du lot No. 6. Les bâtisses sont: [illegible] partie de la maison qui se trouve sur les lots 5 et 6 et qui est louée à raison de $45 par mois. Le loyer échoit le 1er de chaque mois. Il y a, dans le fond du terrain No. 7, une bâtisse semblable faisant face à la rue Foucher et louée à raison de $11 par mois. Le loyer échoit le 9 de chaque mois.—Le lot No. 8 est une partie du terrain faisant face au corridor ci-dessus décrit, une partie de la façade est derrière le lot No. 3 et l'autre partie derrière le bâtisse qui fait face à la rue Delord. Ledit lot mesure 23 pieds, plus ou moins de face audit corridor, 21 pieds, 3 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 20 pieds, 3 pouces sur la ligne latérale du lot No. 2 et 25 pieds, 11 pouces, 4 lignes de face à la ligne latérale du lot No. 4. Le tout est décrit d'une manière plus complète sur un plan dressé par J. M. Depouilly, voyer, et qui sera exposé à la vente.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les billets porteront hypothèque sur les propriétés et seront divisés en coupons, comme le voudront les héritiers.

Les actes de vente pardevant Joseph Lisbony, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21mars—20 7 5

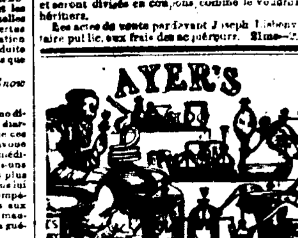

CHERRY PECTORAL DE AYER
CONTRE LES
Rhumes, la Toux, l'Enrouement, les Bronchites, la Coqueluche, le Croupe, l'Asthme et les affections pulmonaires.

BIEN des années d'essai, au lieu de diminuer la confiance [illegible]

[illegible]

Préparé et à vendre par JAMES C. AYER, Chimiste, Lowell, Etat du Mass.
A vendre par J. WRIGHT & Co, No 151 [illegible] et les Apothicaires en général.
23fév—3m—3pe

EXTRAIT PUREMENT VEGETAL.
Liqueur fortifiante
DU Dr. MORSE.
UN PHENOMENE MEDICAL
QUI REND LA SANTÉ ET PROLONGE L'EXISTENCE
L'Elixir, ou Liqueur fortifiante
DU Dr MORSE.

ON a cru d'abord que la vertu attribuée à l'Elixir [illegible]

une constitution délabrée.

Le délabrement du système, et partant les affections nerveuses sont si nombreuses, qu'il faudrait consacrer une colonne entière à l'énumération de ces maux. [illegible]

L'élixir du Dr. Morse,

de l'avis de tous ceux qui l'ont employé, remplacera la stérilité par la fécondité, l'irrégularité par un mouvement uniforme et naturel, sans danger ou réaction, mais d'une manière bienfaisante. Rappelez-vous que toutes les maladies, quelque soit la partie du corps qu'elles attaquent, doivent toujours parvenir à avoir le système nerveux et de cerveau et de tout le corps. N'oubliez pas que le seul remède auquel on puisse se fier dans le cas est l'Elixir du Dr Morse.

Guérison des affections nerveuses.

Les mots ne peuvent pas donner une idée exacte du changement merveilleux que ce remède opère dans le système que les excès, la maladie out détruit ou qui est naturellement faible. La guérison est complète, car l'Elixir agit sur la constitution et la rend à son état normal.

Perte de la mémoire.

Les effets, si le témoignage est digne de foi, en sont infaillibles contre: la confusion dans les idées, l'embarras du cerveau, la mélancolie, l'histérie, les idées de suicide, la crainte de devenir fou, la dyspepsie, la faiblesse générale, l'irritabilité, l'insomnie, les maladies de femmes, faiblesse des organes générateurs, la monomanie, la constipation, etc.

Remède précieux pour les Dames.

Le succès merveilleux de l'Elixir sur toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes a fait époque dans les annales de la médecine. On a imaginé plus tard des milliers de stimulants et de fortifiants, qui, selon les inventeurs, possèdent la même efficacité.

Toute femme sensée

Dont la constitution est faible, qui est atteinte d'affections nerveuses, qui souffre de douleurs au dos et de toute autre maladie à laquelle les deux sexes sont sujets, devrait faire l'essai de la "Liqueur Fortifiante".

Les personnes mariées

Et celles qui ne le sont pas s'apercevront, après en avoir pris une bouteille ou deux, qu'il n'existe pas de spécifique plus fortifiant. On rencontre partout des enfants robustes qui doivent à cette préparation extraordinaire la santé dont ils jouissent. Des milliers de jeunes gens l'on employée et pas un seul n'a été déçu dans ses espérances.

Les personnes d'un teint pâle

Qui sont menacées de la consomption, à l'aide d'une bouteille ou deux de l'Elixir, verront disparaître la couleur maladive de leur peau pour faire place à un teint rosé.

Aux jeunes gens.

Voici quelques-uns des tristes effets qu'amènent certaines habitudes des jeunes gens: faiblesse dans le dos et les membres, maux de tête, faiblesse de la vue, perte de la force des muscles, palpitation du cœur, dyspepsie, irritabilité des nerfs, maladie des organes de la digestion, faiblesse des glandes, symptômes de consomption, etc.

L'esprit en ressent également. La perte de la mémoire, la confusion dans les idées; le découragement, l'aversion pour la société, la méfiance, l'amour de la solitude, la timidité, en sont quelques-unes des suites. Les jeunes gens qui sont atteints de ces maladies devraient

Avant de songer au mariage

se rappeler qu'un esprit et un corps sains sont indispensables à quiconque veut être heureux en ménage et frémir à l'idée de marcher dans la vie en proie au regret d'avoir uni à sa triste destinée celle d'une jeune femme.

Avis:

Des individus sans foi ont imité l'Elixir du Dr. Morse.

A l'avenir, le bouchon de chaque bouteille contenant le véritable remède portera le fac-simile du propriétaire et il sera inscrit sur le verre les mots suivants:

LIQUEUR FORTIFIANTE DU Dr MORSE.
C. H. Ring, propriétaire. New-York.

☞ La liqueur est renfermée dans des demi-bouteilles. Prix, $3 la bouteille, deux bouteilles pour $5 et six pour $12.

C. H. RING, Propriétaire,
No 182, Broadway, New-York.

Agents:

A la NLLE-ORLÉANS—JOHN WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres; JARVIS & WOODMAN, encoignure Magasin et Commune.
MOBILE—Joseph Tucker.
BAYOU-SARA—J. B. Harper & Son.
MEMPHIS—G. Mansfield & Co.
ST-LOUIS—H. Blakeley. 15mars—1an,3pe

PLOMB DU MEXIQUE, à vendre par
J. Y DE EGANA,
15mars 47, rue Bienville.

VENTES DE CE JOUR

Vins rouges en barriques, vins de Bourgogne, Champagne, etc.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

VENDREDI, 7 avril 1854, à 10 heures, il sera vendu à l'encan, au magasin No 20, rue de la Vieille-Levée:

27 barriques vin de Bourgogne mousseux, de grandes et demi-bouteilles.
75 caisses vin de Bourgogne Chablis, Beaune, Clos Vougeot, Chambertin, etc.
50 paniers Champagne Sillery et Vergenel.
36 barriques vin rouge.
45 quarts vin de Malaga sec.
8 quarts eau-de-vie imitation française.
200 caisses vin rouge St-Estèphe.
20 barils vieux Bourbon whiskey.
50 caisses pêches dans leurs jus.
50 grosses bouteilles anglaises.
10 balles ficelle.

Clous de girofle, cornichons, bitters, fleurs de camomille, moutarde, poivre, tabac à priser, cigares, curaçao, marasquino, etc. etc. 6 av

La barque Francis Watts et son Chargement.
PAR R. B. SYKES, encanteur.

VENDREDI, 7 du courant, à midi, il sera vendu, pour le compte de ceux que cela concerne, à l'Arcade Banks:

La barque FRANCIS WATTS, telle qu'elle se trouve, mouillée au côté N. O. de la Passe Loutre, avec mats, vergues et une partie des cordages.

Aussi—environ 2600 sacs de café Rio, à bord, avariés.

Conditions—comptant. 6 av

CHAPEAUX PANAMA
PAR BLACHE & LEAUMONT.

AUJOURD'HUI 7 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan rue de Chartres, No 77:

96 chapeaux panama.
Conditions à la vente. 7av

Marchandises Sèches, Bottes, Souliers, Chapeaux de paille.
PAR R. B. SYKES.

VENDREDI, 7 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu, pour le compte de ceux que cela concerne, à son magasin d'encan, No 39, rue des Magasins, au deuxième étage:

20 caisses de bottes et souliers.
10 malles do do.
8 caisses de marchandises sèches, comprenant: couvertures bleues et blanches, coton écru et blanc, indiennes, ombrelles, chemises à raies, pantalons, bonneterie.
Conditions, comptant. 6 av

Noir animal.
PAR R. B. SYKES.

VENDREDI, 7 du courant, à 10 heures, il sera vendu, pour clore une consignation, au No 111, rue des Magasins:

44 barils de noir animal. 6 av

VENTES A L'ENCAN.

Jaconats imprimés et vente par catalogue de Marchandises sèches.
PAR HENRI PEYCHAUD & Co.

SAMEDI, 8 avril, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan No 28, rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville:

10 caisses jaconats Portsmouth.
100 douzaines chemises françaises.
600 do bas assortis.
20 caisses chapeaux de paille d'Italie.

Et—125 rolls et lots marchandises de saison consistant en indiennes, mousselines, drap d'été, barèges, fils, chemises coton, soie noire, cotonnades, broderies, mouchoirs batiste, mousselines à carreaux, ginghams, ouvre fil, jaconas imprimés, robes jaconas à volants et domestic goods.
Conditions à la vente. 7av

Fonds de Marchandises sèches de fantaisie.
PAR VINCENT & Co. 43 rue Bienville.

MERCREDI, 12 du courant, à 10 heures, il sera vendu, par suite en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. [illegible] Cour du District de la Nile Orléans, portant la [illegible]

Le Stock entier de marchandises sèches de fantaisie du magasin No [illegible] abandonné par Mme Pauline Marchand, créanciers, et comprenant en partie: soieries, châles, rubans, écharpes, chapeaux, garnitures, et une variété de marchandises de fantaisie.

Aussi—Les installations dudit magasin.
Conditions, comptant. 7 avril

Goelette construite à Baltimore.
PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan mardi, 11 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, la goëlette fine voilière et solidement construite VISITOR, du port de 70 tonneaux, construite dans la ville de Baltimore, du meilleur chêne blanc, doublée en cuivre, en parfait état, nouvellement de voiles. Elle porte 900 barils, en tirant de 6 pieds et une bonne chambre. Cette goëlette est bien connue de ceux qui font les voyages de Pensacola et se vend parce que le propriétaire abandonne la profession de marin. On peut la voir au nouveau Canal tous les jours, avant la vente.

Conditions—$1500 comptant, la balance à 4 mois de crédit, en billets fait ou endossés en ville, à la satisfaction du vendeur. 7 avr—4

Belle propriété à Mandeville, paroisse St-Tammany.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 15 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Carroll et Jefferson, mesurant au pied français 200 pieds de face à la rue Carroll sur 200 pieds de profondeur et face à la rue Jefferson. Ensemble une [illegible]

[illegible]

Conditions de la vente—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets portant [illegible] endossés à satisfaction et hypothèque. 7 av—3

Vente sans limite ou sans réserve.
Propriété dans le faubourg Tremé, 3e District.
PAR J. A. BEARD & MAY.

IL sera vendu à l'encan, samedi 22 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Deuxième District, ancienne Première Municipalité, dans l'ilet compris entre les rues St Pierre, Orléans, Tremé et Liberté. Ledit lot forme l'encoignure des rues Tremé et Orléans, [illegible]

Conditions de la vente.—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $[illegible] payable le 23 février 1855, portant intérêt à raison de 8 pour cent au 23 avril 1854, comptant; la balance à 12 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent du jour de la vente, jusqu'à l'échéance. [illegible]

L'acte de vente pardevant O. de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

Eug Rochereau & Co vs. David Moores.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4298—En vertu d'un writ de venditioni exponas [illegible] l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

[illegible]

Post Simms & Co. vs. Hobson & Lambkin.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 7395.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre, le samedi 15 d'avril 1854, à 10 heures 1/2 A M, en mon magasin de dépôt, située rue Jefferson No 23, dans le Second District de cette ville, à l'adjudication de:

Onze caisses et huit malles de marchandises, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours. Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. MANDEVILLE MARIGNY,
3av—7 11 14 Shérif de la paroisse d'Orléans

EAU DE VIE DE PRUNES—10 barils; et un poinçon d'excellent whiskey irlandais, en magasin, à vendre par A DELAMARE,
19 fév 9, rue Bienville

LIQUEURS DU PAYS—En débarquement:
20 barils eau de vie, 4me preuve.
30 do do pur de New-York.
20 do genièvre de do.
20 do whiskey Monongahela.
Le tout triplement distillé
A vendre par A. DELAMARE,
17 déc No 9 rue Bienville

SAUCISSONS DE LYON—1000 livres de saucissons de Lyon supérieurs, reçus par le navire Eastern Queen, du Havre, à vendre en gros et en détail par DUNTZE & IKEN,
31 jan enc, Royale et Conti

FRUITS A L'EAU DE VIE—50 caisses de fruits à l'eau de vie, assortis, de la marque Lafaurie, en débarquement du navire Ellen Maria, de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN,
31 jan enc. Royale et Conti

MOUTARDE française—25 caisses de moutarde française de la fabrique Gaillard et Cie., reçue par le navire Ellen Maria, de Bordeaux.
DUNTZ & IKEN,
31 jan Enc. Royale et Conti.

CONFITURES—15 caisses de confitures françaises assorties, eu débarquement du navire Ellen Maria, de Bordeaux. DUNTZ & IKEN,
31 jan Enc. Royale et Conti

SUCRE—500 caisses sucre en morceaux, pulvérisé et en pains de sucre, à vendre par
J H MARKS & Co.
29 mars 96 et 98, rue du Camp

CHAMPAGNE—50 paniers champagne supérieur en débarquement du Wellington, à vendre par
JOSEPH LANATA,
27 mars 11 Jefferson, 12, Toulouse

A LIVRER par Harvest Queen & Wellington, du Havre: 100 paniers champagne "Croissant", 100 paniers bouteilles vides, 30 meules gruyère supérieur.
THOMAS PINET & Co,
20 ms 28, rue Conti.

VENTES A L'ENCAN

Propriétés de valeur dans les rues Esplanade, Royale, Levée et le Chemin du Bayou.—Deux terrains à Alger.—Vente sans réserve et à un long crédit, pour cause de départ.
PAR M. BARNETT Jr & FRERE.

MERCREDI, 12 avril 1854, à midi, il sera vendu immédiatement après la vente des propriétés appartenant à la succession de feu Judah Touro, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, *sans réserve*, pour cause de départ, les propriétés de valeur ci-après décrites:

1o—Un certain terrain situé sur le Chemin du Bayou, entre les rues Villeré et Robertson, mesurant 80 pieds de face au Chemin du Bayou, sur une profondeur de 150 pieds, mesure française. Les bâtisses sont: une maison à deux étages, briquetée entre poteaux, contenant 3 chambres au rez de chaussée et 4 chambres au second étage, cuisine, puits, &c.

2o—Un terrain mesurant 36 pieds de face à la rue Robertson, entre le Chemin du Bayou et la rue des Ursulines, sur une profondeur de 72 pieds 6 1/2 pouces sur le côté borné par le lot No 27, 39 pieds 9 3/4 pouces sur le côté borné par le lot No 25 et 36 pieds 3/4 pouces, mesure française, dans le fond et touchant à la propriété décrite en premier lieu. Il y a sur ce lot une écurie et d'autres petites bâtisses.

3o—Trois terrains faisant face à la rue de l'Esplanade, 3me District, entre les rues Villeré et Robertson, chacun desdits lots ayant une façade de 30 pieds à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 120 pieds, mesure française. Ces terrains sont bien remblayés et situés dans un beau quartier pour des résidences.

4o—Un terrain situé dans la rue Royale et compris entre les rues Hôpital, Quartier et Bourbon, mesurant 36 pieds 10 pouces de face à la rue Royale, 36 pieds sur la ligne du fond, sur une profondeur de 125 pieds 9 pouces entre lignes parallèles. Ce terrain est bien remblayé et assez profond pour permettre de construire une maison double.

5o—Trois terrains situés sur la batture, premier district, compris entre les rues Julie, Nouvelle-Levée, Fulton et Notre-Dame, désignés par les Nos 7, 8 et 9 du dit ilot, d'après le plan des terrains de la batture par Beard. Chacun de ces lots a une façade de 24 pieds 8 pouces à la rue Nouvelle-Levée, sur une profondeur de 122 pieds 9 pouces, traversant l'ilet et ayant la même façade à la rue Fulton. Le lot No 9, qui forme l'encoignure de la rue Julie, a une façade de 123 pieds 2 pouces, le tout d'après un plan qui sera exposé le jour de la vente. Ces trois terrains seront vendus en bloc.

6o—Un terrain faisant face à la rue St-Philippe, entre les rues Dorgenois et Broad, mesurant 31 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 100 pieds.

7o—Un terrain dans la rue Kerlerec, entre les rues Galvez et Johnson, mesurant 31 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 115 pieds 5 pouces 2 lignes d'un côté et 107 pieds 11 pouces de l'autre côté.

8o—Sept terrains dans le troisième district, compris entre les rues Levée, Tricou, Jumonville et Delery, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du dit ilot. Le terrain No 12 forme l'encoignure des Jumonville et Tricou et mesure 29 pieds 4 pouces de face, sur une profondeur de 123 pieds. Les autres terrains mesurent 30 pieds de face à la rue Jumonville, sur une profondeur de 123 pieds, d'après un plan qui sera exposé le jour de la vente.

9o—30 actions de l'ancienne Banque des Citoyens.

10o—Deux terrains situés dans la rue Bouny, à Alger. Chaque terrain mesure 30 pieds de face à la rue Bouny, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, le tout mesure française. Il y a une petite bâtisse en bois sur chaque terrain et une écurie sur l'un d'eux. Ces terrains sont situés dans la rue Bouny, où s'arrête le ferry du Deuxième District, à Alger, et à trois îlets du débarcadère.

Des plans de tous ces terrains seront exposés à la Bourse de la Cité avant le jour fixé pour la vente.

Conditions—Pour les terrains décrits en cinquième lieu, c'est-à-dire trois terrains dans la rue de la Nouvelle-Levée, Premier District, l'acquéreur assumera le paiement d'une somme de $1930 qui échoit le 19 mars 1855, ainsi que la même somme de $1930 qui sera due le 19 mars 1856, avec intérêt à raison de 6 pour cent à partir du 16 mars 1852. Pour la balance, un quart comptant et le reste à un et deux ans de crédit.

Tous les autres terrains seront vendus un quart comptant et la balance à un et deux ans de crédit, avec intérêt à raison de 6 pour cent du jour de la vente, et 8 pour cent dans le cas où les billets ne seraient pas payés à l'échéance, lesquels billets porteront hypothèque sur les terrains.

Les actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

PAR S. GUINAULT

IL sera vendu [illegible] avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Bons Enfans, Espagne, Moraies et Mandeville, mesurant 30 pieds de face à la rue d'Espagne sur 123 pieds 7 pouces, 4 lignes de profondeur. Ensemble une maison haute en bois de quatre chambres, puits, latrines, etc.

Conditions: 1/3 comptant et la balance à 6, 12 et 24 mois de crédit, en billets portant 6 pour cent d'intérêt, endossés à satisfaction et hypothéqués. 4av

Grande propriété améliorée sur la rue Broad.
PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi, 8 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

Une portion de terre mesurant 157 pieds 11 1/2 pouces de face à la rue Broad, même façade sur la rue White, sur 300 pieds de profondeur et face à la rue O'Reiley—Ensemble une maison en bois de 2 chambres, 2 galeries et 2 grands cabinets—une cuisine avec galerie, une grande écurie, poulailler, 2 citernes, puits, latrines, &c.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit [illegible] endossés à satisfaction et hypothèque.

Acte de vente pardevant A. F. Bienvenu, notaire [illegible] 4av—5

Vente sans réserve, pour cause de liquidation, Eaux-de-Vie, Vins, &c.
PAR H. PEYCHAUD & Co,
C. SAMORY, Encanteur.

VENDREDI 14 avril, il sera vendu à 10 heures du matin, au magasin de M. J. Gerard, No 15, rue Conti, entre Levée et Chartres, pour cause de liquidation:

20 barils eaux-de-Vie Godard, Otard, Dupuy [illegible], 7 barriques vin rouge, 25 [illegible] vin rouge et autre, 100 paniers bouteilles, [illegible] bouchons, vin de Porto, vin de Madère, vermouth, absinthe, cognac, &c. &c.

Conditions à la vente. 3av

Grande Maison de prix dans la rue Baronne, vendue en conséquence du départ des propriétaires.
PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 22 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve, et du consentement des parties:

Cette belle maison nouvellement construite, habitée en ce moment par M. Alexander Boyd, dans la rue Baronne, entre Hevia et Girod. Le terrain mesure 44 pieds, 1 pouce, 3 lignes de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 110 pieds, ayant un corridor [illegible]

[illegible]

Conditions de la vente—Un quart comptant; la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur la propriété et intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant A Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 3avril—12

Aux capitalistes.—Magasins de valeur sur la batture.
PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, sans réserve, pour cause de départ, JEUDI, 13 avril 1854, à midi, à l'Arcade de Banks:

Un lot de terre situé dans l'Ilet No 11 compris entre les rues Nouvelle-Levée, Fulton, Lafayette et Girod, d'après le plan de M. Beard. Ledit lot est de [illegible]

[illegible]

Conditions—Pour la propriété décrite en premier lieu, l'acquéreur assumera le paiement de trois billets de $620 chacun, faisant $1860, échéant le 15 et le 16 mars 1855, le même montant du 15 et le 16 mars 1856. Les dits billets portent intérêt à raison de 6 pour cent l'an du 15 mars 1852 jusqu'à l'échéance. Pour la balance, un quart comptant et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent du jour de la vente jusqu'à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement et hypothèque, etc.

Pour le magasin de l'encoignure: un quart comptant; la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, aux mêmes conditions que ci-dessus.

Les actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.
24mars—17

POUR CAUSE DE DEPART.

Propriétés de valeur donnant un beau revenu et situées dans la rue Royale, après la Banque de l'Etat.—Maison dans la rue Conti.
PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan jeudi, 13 avril, immédiatement après la vente des propriétés de J. Touro, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, les propriétés de grande valeur ci-après décrites, situées dans le Deuxième District, ancienne Première Municipalité.

1o—La belle maison neuve, occupée en ce moment par l'Annotateur des hypothèques et autres personnes, après la Banque de l'Etat de la Louisiane, dans la rue Royale, entre Conti et St Louis. Le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 120 pieds. Les bâtisses sont: une maison en briques à trois étages et le rez de chaussée et louée à l'Annotateur des hypothèques à raison de $900 par an. Les étages supérieurs sont disposés et bâtis avec le plus grand soin et conviennent à une grande famille. Toutes les améliorations modernes s'y trouvent. Il y a, en outre, dans le fond, une bâtisse en brique à trois étages contenant 12 chambres dans le fond, lieux d'aisance à chaque étage, galeries, hydrants, cuves, &c, dans la cour qui est pavée. La maison est louée à raison de $1,500 par an, ce qui donne un revenu de $2,400 par an.

2o—Une excellente maison occupée par M. McCall, située dans la rue Conti, dans l'ilet compris entre les rues Conti, Bienville, Bourgogne et Remparts. Le terrain mesure 24 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 119 pieds 4 pouces 4 lignes, s'étendant dans le fond vers une grande cour qui communique avec la rue par un corridor de 10 pieds de large. Ledit corridor et la cour sont en commun avec trois terrains. Les bâtisses sont: une maison en briques à deux étages, bien construite avec mansardes, contenant huit chambres et deux caves; cuisine en briques à deux étages avec chambres et lieux d'aisance, dépôt de bois et chambre à blanchir, cuves et hydrant. La propriété est louée à raison de $900 par an.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses seront assurées pour leur valeur, aux frais des acquéreurs, et les polices d'assurance resteront entre les mains du vendeur.

L'acte de vente pardevant H. B. Cénas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 28mars

AVOINE—600 sacs avoine première qualité de St Louis, en magasin et à vendre par
F A GONZALES,
No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville
13 mars

GUANO DU PEROU—En magasin et à vendre, en sacs et jusqu'à 5 tonneaux, aux prix des agents, c'est-à-dire 2 3/4 c. la livre.
F. A. GONZALES,
No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.
13 mars

A VENDRE en magasin—450 caisses vin rouge diverses marques, par X. LAMBERT.

Bottes, Souliers et Chapeaux.

LES soussignés ont en magasin un assortiment complet de ces articles, convenant aux marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils vendront à bas prix et à des conditions libérales.
I. HOBBS & Co.
25 mars 12 et 14, rue de la Douane

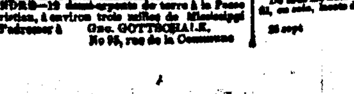

SANGSUES—SANGSUES.
L. PROVOST,
SUCCESSEUR DE M. RUSCONI,
rue Bourbon 172, entre Toulouse et St-Pierre
28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises [illegible] arrivées et à vendre en gros et en détail, au grand dépôt rue Bourbon, à côté Toulouse et St Pierre. 24 avril—1an

A VENDRE—12 demi-arpents de terre à la Pointe Christian, à environ trois milles de Mississippi City. S'adresser à Geo. GOTTSCHALK, No 98, rue de la Commune

VENTES DE CE JOUR

Vente de 30 caisses de chaussures et d'habillemens d'été et de Sacs de voyage.
PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI 7 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77:

30 caisses chaussures pour hommes et femmes.
Un assortiment de sacs de voyage.

Aussi:

200 lots comprenant un assortiment complet d'habillements d'été comme suit: Habits, redingotes, paletots sacs, pantalons de toute qualité; gilets de dessus, chemises blanches devants de toile, chemises de dessous, caleçons, parapluies en coton, cravates en soie, &c.

Conditions à la vente. 6 avril

Vente par ordre du Consul de France.
Jaconats imprimés et rideaux avariés.
PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI 7 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, d'ordre du consul de France et pour compte de qui il appartiendra, à leur magasin d'encan rue de Chartres No 77:

10 caisses Jaconats imprimés.
1 do Rideaux brodés en tulle.

Le tout importé et avarié à bord du navire Harvest Queen, capt. Manson, venant du Havre.
Conditions:—comptant. 4 avril

Vente par ordre des gardiens du port.
Chemises françaises en couleur.
PAR M. BARNETT Jnr & FRERE.

IL sera vendu, vendredi, 7 du courant, à midi, à leur magasin d'encan, au coin des rues Chartres et St Louis, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port, pour le compte de ceux que cela concerne:

Une caisse contenant 35 douzaines de chemises françaises en couleur, avariées à bord du navire Essex, venant du Havre.

Conditions—comptant.

Il sera vendu le même jour: un assortiment général de marchandises sèches, de fusils, &c. 7 avril

Décédée le 5 de ce mois, à quatre heures du matin, à l'âge de 69 ans, madame A. LAROCHETTE, née Carraby.

BOEUF! BOEUF!
PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI, 7 du courant, à midi, il sera vendu, pour clore des consignations, au magasin d'inspection de MM. Bozant & Holmes, rue du Commerce, entre Julie et St Joseph:

47 barils de bœuf.
Conditions—comptant. 6av

VENTES A L'ENCAN.

Grand Terrain et maison en briques dans la rue Robin—Affaire de Marie Annette Lewis, mineure.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

SAMEDI, 13 mai 1854, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'hon. MM. Reynolds, juge de la Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans, portant la date du 9 janvier 1854, la propriété ci-après décrite, vendue dans l'affaire de la mineure Mary Annette Lewis, savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le premier district, dans l'ilet compris entre les rues Robin, Basin, Camp et Magasins. Ledit terrain mesure 56 pieds 10 23/32 pouces de face à la rue Robin, sur une profondeur de 150 pieds 10 pouces entre lignes parallèles. Les bâtisses sont: une maison en briques à deux étages, ayant trois chambres en bas au rez de chaussée et trois en haut—une cuisine en bois ayant une chambre pour blanchir, un dépôt de bois et un de charbon, deux cuves, un puits, &c.

Conditions:—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés, porteront intérêt à raison de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant George Kareslaide, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
7 avril—7,29av,6 et 13 mai

1400 paquets papier à enveloppe.
PAR MORPHY & NEVIUS.

SAMEDI, 8 du courant, à midi, il sera vendu au No 10, rue Tchoupitoulas:

1,500 rames papier à enveloppes, fait de chiffons et de toile, dimensions simple—medium et double-couronne.
Conditions—Comptant. 6av

Joli jeune domestique créole.
PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi, 8 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

Le jeune nègre ———, âgé d'environ 14 ans, excellent domestique de maison, très intelligent, est bien conduit et cuisinier, garanti et recommandé sous tous les rapports.
Conditions, comptant. 6 av

Deux beaux Mulets, Dray et License.
PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi, 8 avril 1854, à 11 heures du matin, rue St-Louis, vis à vis la Bourse de la Cité—

2 beaux mulets, 1 dray presque neuf, les harnais et la licence pour l'année courante.
Conditions—Comptant. 6av

Vente sans réserve de terrains au faubourg Jackson, pour liquidation.
PAR S GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi, 15 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

[illegible]

Succession de feu Alexandre Prieur.
Trois grands Terrains de valeur à Mandeville.
Pour des résidences d'été.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'encan [illegible] avril 1854, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis, pour compte de ladite succession:

Trois Terrains situés à Mandeville, paroisse St Tammany, [illegible]

Conditions—La moitié comptant, la balance à 6 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque sur lesdits terrains. [illegible]

L'acte de vente pardevant M. A. Daroucourt, notaire public. 5 avril

Terrains et bâtisses dans la rue Conti, entre Roman et Prieur.—Succession de feu Claire Roman.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, il sera vendu [illegible]

[illegible]

L'acte de vente pardevant G. Lugenbuhl, notaire public. 5 avril

Placement très avantageux.
Maison sur la rue Victoire pour trois locataires.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 8 avril 1854, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Un certain lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Levée, Victoire, Espagne et Mandeville, [illegible]

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque [illegible]

L'acte de vente pardevant P. E. Laresche, notaire public. 4 avril—5

Vente sans aucune reserve—Bonne maison en briques à deux étages, à l'encoignure des rues Port et Architecte.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 8 avril 1854, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Un certain lot de terre formant l'encoignure des rues Port et Architecte, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Architecte sur une profondeur de 82 pieds 4 pouces et 6 lignes et faisant face à la rue du Port—Ensemble une bonne maison en briques à deux étages, No 14, contenant quatre pièces, corridors, &c. Une cuisine en briques à trois étages contenant 9 ou 10 chambres, citerne ou trois cabinets, latrines, deux grandes cuves, cour pavée.

Conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la dite propriété. Les constructions devront être assurées jusqu'au paiement du dernier billet et la police transférée au vendeur. 4av

Vente à crédit libéral.—Terrains de valeur pour bâtir des magasins, dans le centre des affaires, dans les rues Magasins et Natchez.
PAR J. A. BEARD & MAY.

IL sera vendu à l'encan samedi, 8 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve, les propriétés suivantes, savoir:

Quatre terrains dans l'Ilet compris entre les rues Magasins, Natchez, Camp et Poydras. Les dits lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, sur un plan dressé par Hedden et Schierbaum, voyers. Ledit No 1 mesure 19 pieds 5 pouces de face à la rue des Magasins, sur une profondeur et face de 70 pieds 9 pouces à la rue Natchez, s'ouvrant dans le fond de 27 pieds pieds 3 pouces, et, sur l'autre ligne latérale, de 70 pieds, formant l'encoignure Magasins et Natchez.—Le lot No 2 mesure 19 pieds 9 pouces de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 70 pieds, entre lignes parallèles et touche au lot No 1.—Le lot No 3 mesure 20 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Natchez, sur une profondeur de 65 pieds 10 pouces sur la ligne du côté de la rue des Magasins, 68 pieds 1 pouce à la rue du Camp et 20 pieds 2 pouces sur la ligne du fond. Ces terrains sont situés au centre des affaires, et sont une partie des propriétés incendiées dernièrement.

Conditions: Un quart comptant; la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs.

On peut voir les plans à l'Arcade. La vente est sans réserve et est faite afin de clore une société.
29 mars

Actions de Banque de la Nouvelle-Orléans et de la Compagnie du Pelican Dry Dock.—Vente de Syndic—P. Seawell et P. Seawell & Co, contre leurs créanciers.
PAR J. L. CARMAN & Co.

SAMEDI, 8 avril 1854, à midi, il sera vendu, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable M. M. Reynolds, juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 6 mars 1854, sous la surveillance de John Fox, syndic, les actions ci-après abandonnées par lesdits insolvables à leurs créanciers, savoir:

Deux actions du Pelican Dry Dock, de $100 chacune, payées en plein, c'est à dire $200—100 actions de la Banque de la Nouvelle-Orléans, de $100 chacune, payées en plein, c'est à dire $10,000—sur lesquelles pèse une hypothèque de $8000 en faveur de la Compagnie d'Assurance Home Mutual et payable le 7 et le 10 avril 1854.
Conditions—Comptant. 28mars—5.8

LAINAGE! LAINAGE!

REÇU par le steamer El Dorado et les navires Atlantic, Silas Holmes, Creole, de New York, et Wartemberg, du Havre:

Bonneterie.

Bas de laine et de coton, pour enfans,
Chaussettes laine, coton et fil d'Ecosse pour enfans,
Bas de laine, de coton, pour femmes,
Do do do grandeurs extra,
Chaussettes do do et fil d'Ecosse,
Do do grandeurs extra,
Chemises de peau en coton, blanc et écru, pour hommes, femmes et enfans,
Gants en laine, coton et soie pour hommes, femmes et enfans,
Caleçons en coton et tricot écru,

Garnitures de Robes.

Velours noir de tous les numéros,
Galonnes soie, haute nouveauté,
Boutons, Lacets et cordonnets en soie,
Passementerie en soie et en laine,
Effilés en soie, blancs et noirs,
Dentelles et imitation valenciennes.

Laines à broder et à tricoter.

Laines à broder, de toutes les couleurs,
Do do par paquets d'une et deux livres, de couleurs assorties,
Laines à tricoter, grise, blanche et chinée,
Cotons à tricoter, de tous les numéros,
Ainsi que tous les autres articles de **Mercerie.**

Toile [illegible] de rideaux, galons [illegible] en coton, [illegible]

Fil Alexandre.

De tous les numéros, [illegible]
PHILIPPE ALLEMET,
25 sept No 32, rue de Chartres

VENTES DE CE JOUR.

Tabac manufacturé.
PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI 7 du courant, à 10 heures, il sera vendu, sans réserve, pour clore des consignations, au magasin de MM. C. B. Broadwell & Co, No 36, rue Poydras:

246 3/4 caisses Tabac à chiquer manufacturé.
Conditions—comptant. 5 av

FARINE!
PAR BERNARD TURPIN.

LE VENDREDI 7 avril 1854, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'entrepôt Brooklyn, situé à Alger, vis-à-vis la ville, près la fonderie, par ordre du consul de France, pour compte des assureurs,

185 barils farine, avariés à bord du navire Acoland, rentré en détresse dans ce port.

Conditions:—comptant. La livraison sera faite immédiatement après la vente. 5 av

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches sans réserve.
PAR H. PEYCHAUD & Co, encanteurs.

SAMEDI 8 avril, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville, sans réserve pour clore un compte,

9 caisses marchandises sèches assorties, consistant en indiennes, mousselines, coton blanc et écru, flanelle, satinets, mouchoirs, etc.
Conditions à la vente. 7 av

Vente renvoyée jusqu'à samedi, parceque les échantillons n'étaient pas prêts.
Vins—Savon de Castille.
PAR R. B. SYKES.

SAMEDI, 8 du courant, à 5 heures P. M., il sera vendu sur la Levée, entre les deux marchés, 2e District, en débarquement:

300 barriques vin rouge St Julien,
100 quarts pipes vin de madère,
50 caisses savon de Castille.

Conditions—$150, comptant; $150 à $300, 90 jours, $300 à $600, 4 mois; au dessus de $600, 6 mois en billets à la satisfaction du vendeur. 7av

Chapeaux de Dames—Modes de Paris.
PAR VINCENT & Co., 43, rue Bienville.

IL sera vendu samedi, 8 avril, à 11 heures—
Une caisse de chapeaux de paille de Paris, de la dernière mode. 7av

Propriétés foncières pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

JEUDI 20 avril 1854, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, les propriétés ci-après décrites savoir:

1o Cinq terrains pour le compte et aux risques de C. Garcia. Lesdits terrains sont compris entre les rues Canal, Jackson, Murat et Olympe, et désignés par les Nos 10, 11, 12, 13 et 14.

2o—Pour le compte et aux risques de M. Blanchard, pour Mlle Suzanne Blanchard, les terrains désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans le même ilet.

3o—Pour le compte et aux risques de J. B. Robinson; trois terrains dans le même ilet, et désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9. Aussi, six terrains compris entre les rues Conti, St Louis, St Jacques et St Jean, et désignés par les Nos 1 à 6 inclusivement.

4o—Pour le compte et aux risques de Mme C. G. Boothmayd: quatre terrains compris entre les rues Douane, Canal, Murat et Alexandre.

5o—Pour le compte et aux risques de L. Moureaux cinq terrains compris entre les rues Conti, St-Louis, St-Jean et Cortez.

Ces propriétés ont été adjugées le 21 novembre 1853, aux personnes ci-dessus mentionnées, qui n'ont pas rempli les conditions de ladite adjudication.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 5 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance, et, en cas de non paiement à l'échéance, pour cent jusqu'à parfait paiement. Lesdits billets porteront hypothèque spéciale sur les propriétés, et ce qu'à ce qu'ils soient entièrement payés. Les acquéreurs payeront les frais de desséchement, si frais il y a. Une opposition au tableau de la Compagnie de Desséchement est enregistrée en Cour.

Les conditions de la vente devront être remplies dans les dix jours qui suivront le jour de la vente, sinon les propriétés seront revendues, après trois jours d'avis dans deux des journaux de cette ville, sans autre avis ni mise en demeure.

Les actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7av—6 7 15 18 20

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 15 avril, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

MARY JANE, négresse d'environ 24 ans, parlant l'anglais et le français, excellente couturière et très bonne marchande de [illegible]
GABRIEL, [illegible] nègre de champ et en mesurage de maison, [illegible]
Conditions—La moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit pour du bon papier de la ville.
7 av

Lots de terre de la Loge de l'Etoile Polaire, et un lot de terre sur la rue de l'Esplanade.
PAR H. PEYCHAUD & Co,
J H DOMINGON, encanteur.

SAMEDI 15 avril, il sera vendu à midi, à la Bourse St Louis:

1o—Un lot de terre formant l'encoignure de la rue de l'Hôpital, avenue rue Kerlerec, et rue des Bons Enfans, nouvelle rue St Claude désigné comme No [illegible] sur un plan fait par J A D'Hémécourt [illegible]

[illegible]

Acte de vente pardevant P. E. Laresche, notaire public, aux frais des acquéreurs.

[illegible]

Vente par ordre des gardiens du port.
22 caisses bas de coton.
PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu vendredi, 7 avril, à 10 heures, à notre magasin d'encan, No 43, rue Bienville, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port:

P. P. No 27/4—Vingt deux caisses bas de coton avariés à bord du navire Harvest Queen, capitaine Manson, venant du Havre. Ces articles seront vendus pour le compte de ceux que cela concerne.
Conditions—Comptant. 5av

Vente pour liquidation.—Terrains à Bouligny et 3me District.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 8 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

2 Lots de Terre, mesurant 30 pieds de face à la rue de Chippewa, sur 100 pieds de profondeur, entre Valence et Cadix.

1 Lot de Terre, mesurant 29 pieds 2 pouces de face à la rue d'Amour, sur 100 pieds de profondeur, entre les rues du Port et St-Ferdinand ensemble les bâtisses dessus [illegible] gabinet, puits, latrines, &c. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Actes pardevant O. Drouet, Not. Pub. 5av

Nègres de la Caroline, pour cause de départ.
PAR S. GUINAULT, Encanteur

IL sera vendu samedi, 8 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

Albert, 27 ans, nègre de champ et de bonne conduite.
Tom, 24 do do do do do
Lewis, 25 do do do et cordonnier.
John, 28 do do cocher, ayant mis au pied.
Sam, 30 ans, parfait sujet, ouvrier en voiture.
Charlotte, 32 ans, bonne domestique et couturière avec sa fille.
Roxana, 17 ans, mulatresse, domestique de maison et couturière.
Daisy, 27 ans, nègre de champ et cuisinière avec son fils.
Will, 12 ans, domestique très intelligent.
Granison, 28 ans, sujet parfait et joueur de banjo, avec sa femme.
Della, 22 ans, parfaite cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

Tous garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—12 mois de crédit avec 8 0/0 d'intérêt pour des acceptances de la ville. 4av—11

Eaux-de-vie françaises, Vins, &c.
PAR R. B. SYKES.

MERCREDI, 19 avril, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au magasin de MM. Eug. Rochereau & Co, Nos 17 et 19, rue St Louis, les eaux-de-vie, vins, &c, suivants, tous d'importation directe, sous les clés de la Douane, avec le droit au drawback:

765 futailles eaux-de-vie françaises des marques suivantes, savoir: Bunker Hill, Hy Baron & C, G. V. Bernard, D & C Boyaucey, J. Chassaigne, A. Camus, M. Castillon, J. J. Dupuy, Ph. Godard Jr. J. B. Godard, A. Lagrange & Co, Paulin Lalargue, Clo Rivière & Co, Raynal et Aliasse et Seranlsed fils.
112 paniers champagne, en bouteilles et demi bouteilles,
570 caisses vin rouge Bordeaux;
1050 do vin rouge; 125 caisses vin blanc;
40 barils vin blanc; 2 caisses champignons à l'huile,
25 caisses huile d'olive.

Conditions—$200, comptant; $200 à $500 90 jours, $500 à $1,000, 4 mois, au dessus de $1,000, 6 mois en billets à la satisfaction du vendeur. 1avr

Terrain amélioré dans la rue St-Jean Baptiste dans le Troisième District.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan samedi, 8 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Troisième District, dans l'ilet compris entre les rues St Jean Baptiste, St Avide, Annette et White. Ledit lot mesure 31 pieds, 11 pouces de face à la rue St Jean Baptiste, sur une profondeur de 159 pieds, 10 pouces, entre lignes parallèles. Les bâtisses sont: une maison en bois à deux étages, d'après un plan qui sera exposé à la vente.

Conditions: Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les billets porteront hypothèque sur la propriété.

L'acte de vente pardevant James Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 28mars

Aux propriétaires de Moulins à scie, aux marchands de bois et fermiers.—Grand et bon Moulin à scie et terres sur le Bayou Lacombe, à 15 milles seulement de l'extrémité du chemin de fer du Lac Pontchartrain.
PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

SAMEDI 15 avril 1854, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, sans réserve, la propriété ci-après décrite:

UNE HABITATION et MOULIN A SCIE, sur le Bayou Lacombe, paroisse de St-Tammany, à environ 15 milles de l'extrémité du chemin de fer du Lac Pontchartrain. La terre mesure environ 2,000 arpents, bien boisés, et en environ 80 arpents défrichés et cultivés. Aussi: un moulin à scie à vapeur, ayant besoin de réparations, une bonne maison, quelque peu besoin de réparation, avec cuisine, cabanes à nègres, une maison de 5 chambres avec cuisine, cabanes à nègres, écurie, magasin, &c., un jardin planté d'arbres fruitiers, 150 bêtes à cornes dont 7 boeufs de tir, 2 mulets, 5 chevaux, moutons, beaucoup de cochons, instruments aratoires et autres ustensiles attachés au moulin. On arrive au moulin par le bayou, des goëlettes tirant 4 1/2 d'eau peuvent passer la barre. Le bayou a une largeur de 200 pieds et, l'eau dans l'endroit, 20 pieds de profondeur. C'est un excellent emplacement pour un grand moulin à scie et une ferme, à peu de distance de la Nlle-Orléans. La propriété est vendue pour cause de départ.

Conditions—La moitié comptant, la balance à 1 an de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété.

Les personnes qui désirent visiter la propriété peuvent prendre le bateau à vapeur qui va à Mandeville. La propriété n'est qu'à 7 milles de cette ville et le chemin est beau.

L'acte de vente pardevant Wm Monaghan, notaire public, aux frais de l'acquéreur. [illegible]

AMERICANO—1000 dames-jeannes de 5 gallons, 800 de 3, 800 de 2, et 1000 de 1 gallon, à vendre par JOSEPH LANATA,
7 mars 11 Jefferson, 12 Toulouse

VENTES DE CE JOUR.

Propriétés améliorées de valeur encoignure des rues Tchoupitoulas et Julia, Premier District de la Nouvelle-Orléans.
Succession de Arnold Bodin.
PAR H. PEYCHAUD & Co.
H. J. DOMINGON, Encanteur, Bureau No 120, Passage de la Bourse, entre Conti et St Louis

VENDREDI, 7 avril 1854, il sera vendu à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date [illegible] et pour le compte de la dite succession [illegible] améliorée et de valeur [illegible] ment à un plan fait par [illegible] 7 février 1854 et [illegible] Guyol, notaire public, lequel plan peut être examiné au bureau des encanteurs [illegible] jusqu'au jour de la vente.

1o Un lot de terre désigné par le No [illegible] ledit plan, formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Julie [illegible] Nouvelle-Orléans, ayant (au pied américain) [illegible] 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Wm. Herbert—Terrains avec bâtisses au coin des rues Hercule et Melpomène.
PAR J. A. BEARD & MAY [illegible]

[illegible]

Terrains de choix, au coin des rues Toulouse et Ursulines [illegible]
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs

[illegible]

Esclaves de valeur.—Succession de [illegible] Beasely
PAR J. A. BEARD & MAY

[illegible]
BETSY, [illegible]
MILLY, [illegible]
MATHILDA, bon domestique [illegible]
GILBERT, petit garçon [illegible]
Conditions—Comptant.
Les actes de vente par devant Wm. Monaghan, notaire public, aux frais des acquéreurs.
10 mars—1 [illegible]

Terrains pour bâtir, dans les rues Conise et Constance.
[illegible]
PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs

[illegible]
QUATRE TERRAINS [illegible]

[illegible]

POUR NEW YORK.

[illegible]
JAMES [illegible]
31 mars

Pour la Californie via Aspinwall et Panama

[illegible] DEN STATES, [illegible]
[illegible] ARMSTRONG, HARRIS & [illegible]

Paquebot régulier du samedi
POUR LES ATTAKAPAS.

[illegible]
J. B. BELLOCQ,
7avril No 18, rue de la Douane

POUR LES ATTAKAPAS.

Le nouveau bateau à vapeur CERES, capitaine J J. Labarthe, d'un [illegible] tirant d'eau et convenant aux [illegible] aux passagers, reçoit en ce moment du fret pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Nouvelle Ibérie, St Martinville, et tous les ports intermédiaires et partira pour les Attakapas VENDREDI 7 du courant, à 4 heures de l'après-midi.

Pour fret ou passage, ayant d'excellents emménagements, s'adresser à bord ou à
CHAS. DEBLANC,
6 av 14, rue de la Douane

AFRETAR la goëlette [illegible] s'adresser à
E. J. HART & Co.
6avril 79, rue Tchoupitoulas

Pour la Havane.—La goëlette paquebot de première classe et fine voilière LIDA WINDORSEY, capitaine Sheriden, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira positivement mardi 4 avril. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au pied de la rue Toulouse ou à
D. BORNIO Jr., 33, rue Gravier
30 mars A. LESPARRE, 59 rue Gravier

Pour le Havre.—Le navire paquebot de première classe et fin voilier ASHLAND, capitaine Ed. Stone, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord ou à
H. V. BAXTER,
25mars 25, rue Carondelet